



Liberté Égalité Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 26/08/2020

COVID-19

Coronavirus en Bretagne : point de situation sanitaire du 26 août 2020

Les points sanitaires sont communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée les mercredis : les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi.

Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

Par rapport au lundi 24 août 2020, la Bretagne enregistre 235 cas supplémentaires.

Le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique (PCR) depuis le 28 février est de 5 572 (+ 235 depuis lundi 24 août 2020) ainsi répartis :

- 1 736 (+89 depuis lundi 24/08/2020) personnes résidant en Ille-et-Vilaine ;
- 1 195 (+35 depuis lundi 24/08/2020) personnes résidant dans le Finistère ;
- 1 019 (+31 depuis lundi 24/08/2020) personnes résidant dans le Morbihan;
- 898 (+13 depuis lundi 24/08/2020) personnes résidant dans les Côtes d'Armor;

auxquelles s'ajoutent :

- 560 (+51 depuis lundi 24/08/2020) personnes ne résidant pas en Bretagne;
- 164 (+16 depuis lundi 24/08/2020) personnes dont les départements de résidence ne sont pas encore connus.

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- 6 (sans évolution depuis lundi 24/08/2020) en service de réanimation ;
- 57 (-4 depuis lundi 24/08/2020) autres modes d'hospitalisation ;
- 1 344 patients hospitalisés (+7 depuis lundi 24/08/2020) ont regagné leur domicile ;
- Aucun décès n'est à déplorer depuis lundi 24 août (269 décès au total dans le cadre des prises en charge hospitalières).

Campagnes de tests PCR

Depuis le 4 mai 2020, 265 226 tests PCR ont été réalisés en Bretagne, dont 38 887 du 17 au 23 août 2020, soit une évolution de +23 % par rapport à la semaine précédente. Ils se répartissent ainsi :

- 13 111 tests PCR en Ille-et-Vilaine ;
- 10 478 tests PCR dans le Finistère ;
- 8 539 tests PCR dans le Morbihan ;
- 6 759 tests PCR dans les Côtes d'Armor.

1,8 % des tests s'est révélé positif sur la semaine du 17 au 23 août 2020, soit un niveau légèrement supérieur à celui de la semaine du 10 au 16 août 2020 (1,5 %).

Préfecture de la région Bretagne

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél: 02 99 02 11 80

Agence régionale de Santé Bretagne

Tél: 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Suivi des clusters

9 clusters sont actuellement en cours d'investigation par l'ARS Bretagne (-5 depuis lundi 24/08/2020) :

- 4 en Ille-et-Vilaine (1 en milieu professionnel, 2 en milieu familial ou communautaire, 1 en EHPAD);
- 4 dans le Finistère (1 en milieu professionnel, 3 en milieu familial ou communautaire);
- 1 dans le Morbihan (1 en milieu familial ou communautaire);

Le dépistage mobile poursuit son déploiement

Conformément à ses objectifs initiaux, le dispositif poursuit son déploiement en Bretagne et diversifie ses lieux d'intervention pour aller à la rencontre de toutes les populations.

- → Retrouvez toutes les dates et lieux de prélèvements mobiles sur : https://bit.ly/2FaAq2i
- → Retrouvez tous les autres lieux de dépistage sur www.sante.fr

Ensemble, activons le "pack-prévention"

Il est indispensable de continuer ensemble à freiner massivement l'épidémie :

- en activant le "pack prévention": mémo 3M (1 Mètre minimum, lavage des Mains, port du Masque dans tous les lieux clos et avec forte densité de personnes), éviter les foules et les événements sans gestes barrières. Le port du masque est obligatoire dans tous les lieux clos recevant du public, ainsi que dans certains secteurs de plusieurs communes bretonnes;
- en demandant un test virologique PCR : au moindre symptôme même léger, si les autorités sanitaires m'ont identifié comme contact, si j'ai été exposé à un risque, et à mon retour de vacances si je suis parti dans une zone ou un pays où circule activement le virus ;
- en respectant l'isolement si je suis malade, cas contact, ou dans l'attente des résultats du test.

En cas de survenue de l'un de ces symptômes (fièvre, toux, nez qui coule, fatigue intense, perte de goût et odorat, difficultés respiratoires, diarrhées) :

- ne vous rendez pas directement aux urgences ou chez le médecin ;
- restez à domicile, évitez les contacts, appelez votre médecin traitant ou le 0800 130 000, numéro vert 24h/24 et 7j/7 (pour toute question non médicale) ;
- appelez le SAMU (15) en cas d'aggravation des symptômes avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement ou envoyez un message au numéro d'urgence pour les sourds et malentendants (114).

Vous êtes également invités à télécharger l'application StopCovid (anonyme, sécurisée et gratuite).

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Pour toute guestion non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000

Préfecture de la région Bretagne

Tél: 02 22 06 72 64

Bretagne

Hel: 02 22 06 72 64
Mél: <u>ars-bretagne-communication@ars.sante.fr</u>

Agence régionale de Santé